

En Russie

PERSECUTIONS CONTRE les Socialistes de Salonique

SINGULIERS PROCÉDÉS DU GOUVERNEMENT GREC



ARDITI, directeur du journal Avanti ! organe de la Fédération socialiste d'Orange. SAMUEL YONA, secrétaire du Syndicat du Tabac de Salonique.

Nous nous sommes occupé, à plusieurs reprises, des persécutions dont sont l'objet nos amis de la Fédération de Salonique, notamment les leaders Benarroja, Arditi, Yona et Joseph Haza.

Ce qu'il y a d'étonnant dans cette affaire, c'est qu'aux protestations de nos amis de la Fédération socialiste de Salonique contre les persécutions dont ils sont victimes, M. Scouffis, gouverneur de l'intérieur de Grèce, répondent que le gouvernement grec est un gouvernement socialiste, que M. Venizelos et M. Repoulis eux-mêmes sont des socialistes convaincus et que si Arditi, Benarroja et Yona ont été poursuivis, c'est parce qu'ils ne sont pas des socialistes, mais des vendeurs à l'étranger, des antipatriotes et des athées.

Remarque que les camarades en question sont des socialistes éprouvés, des militants qui ont mérité la confiance de nos amis de la Fédération de Salonique, et que celle-ci est d'ailleurs affiliée à l'Internationale ouvrière et représentée au Bureau de Bruxelles.

Malgré cela, les « camarades » Venizelos et Repoulis, qui, eux, ne sont affiliés ni part, ni pour à aucune représentation ni aucune responsabilité devant le monde socialiste, osent affirmer que les leaders de la Fédération sont des jaunes envers le socialisme et des traitres vis-à-vis de la patrie grecque.

Ces procédés sont vraiment indignes d'un gouvernement civilisé. Au lieu de faire la police dans les organisations ouvrières et socialistes et de se livrer à une surenchère aussi ridicule qu'odieuse, le gouvernement grec devrait, avant de condamner les hommes de confiance du prolétariat, prouver qu'ils se sont rendus coupables du crime dont on les accuse.

Tant que le cabinet de M. Venizelos procédera ainsi, il nous donnera des motifs de croire qu'il se fait sciemment, contre la classe ouvrière, le pire instrument de la réaction et de la bourgeoisie helléniques.

Puis, MM. Poincaré et Viviani, traités en daumont et escortés des cosaques du tsar, ont parcouru les principales rues de la capitale. Ils y ont, dit-on, été acclamés.

Qu'ils ne sont-ils allés dans les faubourgs ! Ils y auraient entendu d'autres cris que ceux des acclamations.

Car pendant que se déroulaient, dans les quartiers riches et au centre de Saint-Petersbourg, ces scènes à la fois brillantes et grotesques, des cosaques, dans les faubourgs, chargeaient, sabraient et fusillaient d'importantes masses d'ouvriers en grève qui manifestaient pour le pain quotidien.

Maurice Allard.

La Plénitude des Forces

Le tsar a dit, dans le toast de Pétersbourg, que pour maintenir la paix en Europe, la France et la Russie devaient pouvoir compter sur « la plénitude de leurs forces ». Oui, mais la question est de savoir si le tsarisme et sa bureaucratie ont l'intelligence des véritables forces modernes de l'Europe, et s'ils sont compétents pour tracer le programme intérieur et extérieur de la France républicaine. La France n'aura toute sa force matérielle que quand elle organisera, selon la démocratie, la nation armée. Elle n'aura toute sa force morale que quand elle sera en Europe et dans le monde l'ouvrière décidée de la paix, quand elle apparaîtra aux peuples surmenés comme une promesse de concorde européenne et de désarmement. Qu'elle travaille au rapprochement des deux grands systèmes Triple Entente et Triple Alliance dont le prétendu équilibre n'est que la poussée et la contre-poussée de perpétuelles menaces. Qu'elle propose la Serbie à l'entente qu'aucun intérêt vital des nations ne rend mutuellement incompatible, la raison de l'univers. Alors, mais alors seulement, elle aura « la plénitude de sa force ».

Tout atteste le vieillissement du jeu diplomatique traditionnel, et le surgissement de forces nouvelles. Hier, dans une même journée, deux faits bien significatifs se sont produits, l'un à Paris, l'autre à Pétersbourg. A Paris, la preuve a été faite, décisive et irréfutable, qu'un des grands journaux « patriotes » de la France avait noué de fructueuses ententes avec les banquiers allemands et avec les groupements hongrois les plus hostiles à notre pays. De quelles intrigues le sol est miné, et comme le prolétariat socialiste a raison de s'organiser, de se dresser contre l'impudence des chauvins qui méprisent le feu au monde sans même avoir l'excuse du fanatisme national !

Et à Pétersbourg, pendant que M. Poincaré et le tsar Nicolas, dans le réciprocque éblouissement de leur gloire et l'entre-croisement auguste de leurs rayons, tubaient les multitudes obscures, cent mille prolétaires russes entraient en grève, pour protester contre la politique militariste et la concentration d'un tsarisme arriel et barbare et d'une République trinitaire, embourgeoisée et tombée en léthargie.

La police russe, si habile à tromper les tsars eux-mêmes, aura-t-elle réussi à cacher à M. Poincaré cette manifestation émuante de la Russie populaire appelant à la France populaire par-dessus la réaction franco-russe ? Est-il capable, dans sa vie protocolaire, d'en méditer et d'en comprendre le sens ? C'est un événement de grande signification. C'est l'annonce de ce qui sera un jour, pour le plus grand bien de l'Europe et de la Russie.

JEAN JAURES

Les Méseures de Don Quichotte

Le rôle de Don Quichotte est un rôle dangereux. On s'expose, en voulant le jouer, à des méseures cruelles. MM. de Cassagnac, l'apprennent, aujourd'hui, à leurs dépens.

Depuis qu'ils ont, au nom de la France, défendu divers journaux allemands, leur candeur informe quotidiennement les lecteurs incommensurables de l'état des pourpours engagés.

C'est ainsi que, dimanche, sous les initiales de M. Guy de Cassagnac, il publiait, entre autres lettres, ce petit billet qui, disait l'auteur, « vaudrait sûrement à ses signataires l'excommunication des gallophobes » :

Paris, le 17 juillet 1914. Messieurs Paul et Guy de Cassagnac, Paris. Messieurs, Puisque vous discutez dans votre journal le pour et le contre des fonctions des correspondants allemands à Paris, nous vous prions de vouloir bien constater que notre correspondance hebdomadaire, intitulée « Correspondance et France », se distingue par une correction complète ; notre correspondance allemande par un certain nombre de journaux allemands.

Vous avez l'obligance d'insérer cette lettre dans votre journal et agréer avec nos remerciements anticipés l'assurance de nos considérations.

S. Ch. INMAN, H. ALFREDS, 19, rue de la Voûte, Vincennes.

Ce billet d'apparence innocente n'a pas éveillé l'attention de nos héros. Ils ne se sont pas demandés une seconde si la « Correspondance hebdomadaire » de Paris ou les « Nouvelles militaires de France » existaient. Don Quichotte ne se soucie point de ces vétilles. Sa superbe lui permet-elle de rester de connaître les vocabulaires étrangers que l'adversaire emploie ?

MM. de Cassagnac ont inséré sans broncher. Et comme, jadis, Rochefort publia l'ordre du jour fameux de quelques loups provençaux, ils ont inséré les facettes de quelques farceurs d'outre-Rhin.

S. H. INMAN et H. ALFREDS n'ont pas, hélas ! plus d'existence que les improbables journaux précités. Mais Schindler correspond à peu près au mot français « charogne ». Quant à « Haut Press », cela se traduit très exactement en notre langue. En argot berlinois, cela signifie : « Ferme ta gueule ! »

Si seulement MM. de Cassagnac voulaient bien profiter de la leçon !

André MORIZET.

Nombre de nos abonnés à ce jour : 14.033

Mme Caillaux en Cour d'assises UNE JOURNÉE D'ESCARMOUCHES

« Les « pièces » remises au président de la République ne sont que de prétendues copies de documents qui n'existent pas et n'ont jamais existé » déclare le procureur général au nom du gouvernement.

M. CAILLAUX ÉTABLIT QUE LE « FIGARO » FUT AU SERVICE DES FINANCIERS COSMOPOLITES

Les témoins entendus démontrent que M^{me} Caillaux craignait seulement la publication des lettres intimes



PENDANT L'AUDIENCE D'HIER : Mme ESTRADERE DÉPOSE

Après la rude et importante journée que nous avons relatée, il était naturel qu'il y eût une sorte d'apaisement général par des escarmouches.

L'audience d'hier fut donc plus calme. Le procureur général déclara être autorisé par le gouvernement à affirmer qu'il n'y avait aucun document qui pût permettre de soupçonner le patriotisme de M. Caillaux et il ajouta que les copies remises à M. Poincaré étaient ainsi inventées ou fabriquées de toutes pièces.

Bien entendu cette déclaration eut le don de mettre en fureur la partie civile. Elle allait se mettre plus colère encore quand M. Prestat, avocat général, prit la parole et déclara que la politique d'affaires du Figaro, M. Caillaux, qui apportait les documents probants qui établissaient les relations du journal de la rue Drouot avec la Dresdner Bank et les engagements pris envers le gouvernement hongrois.

Aussi essaya-t-on de créer des incidents et M^{me} Chenu, qui conduisit son affaire avec un talent et un propos tout à fait « hors de pair » sut faire un instant sortir de son calme M. Caillaux. Celui-ci s'emballa. On crut quelques instants à de nouveaux incidents, puis tout s'apaisa et les témoins défilèrent : journalistes, hommes politiques, rédacteurs du Figaro, amis de Mme Caillaux, dames du monde, racontèrent ce qu'ils savaient ou avaient appris.

Et on eut l'impression, puisque le meurtre ne peut être nié, que Mme Caillaux pendant les jours qui précéderont le drame, était devenue hallucinée à la suite des graves accusations dont son mari était l'objet ; qu'elle redoutait la publication des lettres écrites par son mari et que — qu'on le veuille ou non — si, de sang-froid, elle avait acheté son revolver, si elle l'avait essuyé, si elle l'avait armé, elle était alors, dans tous ses actes, dans « un état d'inscience » a dit un témoin, dans un état de « subconscience » disent les psychologues.

Et c'est pour les jurés le point délicat à résoudre, en leur âme et conscience. Une fois de plus s'affirmait ainsi la difficulté de la tâche redoutable qui est pour des hommes de juger d'autres hommes.

LES DOCUMENTS DIPLOMATIQUES

Les papiers remis à M. Poincaré sont sans valeur

Dès que l'audience est ouverte, dans cette atmosphère étouffante, dans ce public grouillant et qui semble s'entasser tous les jours davantage, un grand silence se fait et le procureur général se lève. D'un ton grave et ferme il apporte une déclaration.

Aux observations, dit-il, que j'ai présentées à la fin de l'audience d'hier, au sujet de la déposition d'un témoin, visant M. Caillaux, je suis en mesure d'ajouter quelque chose de plus précis et qui, j'en suis convaincu, dissipe toute équivoque. Je suis, en effet, autorisé par le gouvernement à vous faire la déclaration suivante : Les pièces qui ont été remises à M. le Président de la République ne sont que de prétendues copies de documents qui n'existent pas et qui n'ont jamais existé. On ne peut donc, en aucune façon, les invoquer en vue de porter atteinte à l'honneur et au patriotisme de M. Caillaux.

M. Labori se déclare satisfait. Mais M^{me} Chenu se dresse. La voix au timbre métallique se fait plus claironnante encore.

Déclarations de M^{me} Chenu

L'incident, dit-il, en effet, est clos ; il est des à la satisfaction de M. Caillaux, pas à la mienne. Je ne puis, en effet, considérer l'incident d'hier que comme une superbe diversion, superbe d'habileté de la part de M. Caillaux, superbe d'éloquence grâce aux véhéments apostrophes de M. Labori, mais diversion seulement. Il a plu, en effet, à M. Caillaux de venir ici, devant la cour d'assises de la Seine, greffer un procès politique sur un procès de droit commun, qui n'est que de droit commun, et il a pris pour juge le jury de la Seine qui n'est pas venu pour juger un procès politique, mais pour juger seule-

ment le crime d'assassinat qui est reproché à Mme Caillaux.

Et on est arrivé ainsi, au cours de cette nuit dans des conditions que j'ignore, à ce résultat paradoxal, que M. Caillaux va sortir de cette audience avec un certificat de loyauté nationale, car, à l'occasion de pièces que personne ici ne connaît que lui, que personne ici ne possède que lui, il a obtenu cette attestation. Grand bien lui fasse !

Il nous a paru hier d'un document unilatéral, il n'a rien de satisfaisant, moi aussi, mais le crime d'assassinat qui est reproché à Mme Caillaux.

Et on est arrivé ainsi, au cours de cette nuit dans des conditions que j'ignore, à ce résultat paradoxal, que M. Caillaux va sortir de cette audience avec un certificat de loyauté nationale, car, à l'occasion de pièces que personne ici ne connaît que lui, que personne ici ne possède que lui, il a obtenu cette attestation. Grand bien lui fasse !

Il nous a paru hier d'un document unilatéral, il n'a rien de satisfaisant, moi aussi, mais le crime d'assassinat qui est reproché à Mme Caillaux.

Et on est arrivé ainsi, au cours de cette nuit dans des conditions que j'ignore, à ce résultat paradoxal, que M. Caillaux va sortir de cette audience avec un certificat de loyauté nationale, car, à l'occasion de pièces que personne ici ne connaît que lui, que personne ici ne possède que lui, il a obtenu cette attestation. Grand bien lui fasse !

Il nous a paru hier d'un document unilatéral, il n'a rien de satisfaisant, moi aussi, mais le crime d'assassinat qui est reproché à Mme Caillaux.

Et on est arrivé ainsi, au cours de cette nuit dans des conditions que j'ignore, à ce résultat paradoxal, que M. Caillaux va sortir de cette audience avec un certificat de loyauté nationale, car, à l'occasion de pièces que personne ici ne connaît que lui, que personne ici ne possède que lui, il a obtenu cette attestation. Grand bien lui fasse !

M. PRESTAT (Croquis d'audience.)

Et, après avoir relu le jugement du tribunal de la Seine qui a reconnu qu'en fait, il n'est que le récit de ce qu'un écrit des rédacteurs ou l'administrateur.

Bien entendu on rappelle M. Caillaux à la barre. Celui-ci n'a pas de peine à démontrer la véracité de ses dires. Les journaux, tous les journaux d'affaires, sont ainsi exposés à voir leurs petites combinaisons dévoilées un jour.

Pour le moment, il s'agit du Figaro.

La réplique de M. Caillaux

M. Caillaux lit toute la correspondance échangée entre la Dresdner Bank et son agent M. Bayer.

Nous avez dit, monsieur le président du conseil d'administration du Figaro, que la Dresdner Bank avait télégraphié au Matin, le 16 mai 1901 : « Nous apprenons que votre numéro du 15 courant publie l'article de la Dresdner Bank ayant télégraphié au Matin, Figaro, nous déclarons catégoriquement que cette nouvelle est fautive ».

Voici la réponse du Matin : elle consiste dans la publication de deux lettres, « prises entre vingt autres qu'on pourrait publier au Matin, si la place ne faisait défaut ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Cela est de la Dresdner Bank elle-même. Mais attendez, ce n'est pas tout.

Et M. Caillaux, le ton ironique, continue ses lectures. Il brandit une lettre de M. Bayer lui-même à ses associés pour leur annoncer qu'il prépare l'assemblée générale.

Paimerais voir le reste de la besogne faite par Vlasto. (C'est un financier grec bien connu.) C'est bien le moins, puisque c'est moi qui fournis les actions.

M. Caillaux accable M. Prestat

Et, après avoir relu le jugement du tribunal de la Seine qui a reconnu qu'en fait, il n'est que le récit de ce qu'un écrit des rédacteurs ou l'administrateur.

Bien entendu on rappelle M. Caillaux à la barre. Celui-ci n'a pas de peine à démontrer la véracité de ses dires. Les journaux, tous les journaux d'affaires, sont ainsi exposés à voir leurs petites combinaisons dévoilées un jour.

Pour le moment, il s'agit du Figaro.

La réplique de M. Caillaux

M. Caillaux lit toute la correspondance échangée entre la Dresdner Bank et son agent M. Bayer.

Nous avez dit, monsieur le président du conseil d'administration du Figaro, que la Dresdner Bank avait télégraphié au Matin, le 16 mai 1901 : « Nous apprenons que votre numéro du 15 courant publie l'article de la Dresdner Bank ayant télégraphié au Matin, Figaro, nous déclarons catégoriquement que cette nouvelle est fautive ».

Voici la réponse du Matin : elle consiste dans la publication de deux lettres, « prises entre vingt autres qu'on pourrait publier au Matin, si la place ne faisait défaut ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Cela est de la Dresdner Bank elle-même. Mais attendez, ce n'est pas tout.

Et M. Caillaux, le ton ironique, continue ses lectures. Il brandit une lettre de M. Bayer lui-même à ses associés pour leur annoncer qu'il prépare l'assemblée générale.

Paimerais voir le reste de la besogne faite par Vlasto. (C'est un financier grec bien connu.) C'est bien le moins, puisque c'est moi qui fournis les actions.

M. Caillaux accable M. Prestat

Et, après avoir relu le jugement du tribunal de la Seine qui a reconnu qu'en fait, il n'est que le récit de ce qu'un écrit des rédacteurs ou l'administrateur.

Bien entendu on rappelle M. Caillaux à la barre. Celui-ci n'a pas de peine à démontrer la véracité de ses dires. Les journaux, tous les journaux d'affaires, sont ainsi exposés à voir leurs petites combinaisons dévoilées un jour.

Pour le moment, il s'agit du Figaro.

La réplique de M. Caillaux

M. Caillaux lit toute la correspondance échangée entre la Dresdner Bank et son agent M. Bayer.

Nous avez dit, monsieur le président du conseil d'administration du Figaro, que la Dresdner Bank avait télégraphié au Matin, le 16 mai 1901 : « Nous apprenons que votre numéro du 15 courant publie l'article de la Dresdner Bank ayant télégraphié au Matin, Figaro, nous déclarons catégoriquement que cette nouvelle est fautive ».

Voici la réponse du Matin : elle consiste dans la publication de deux lettres, « prises entre vingt autres qu'on pourrait publier au Matin, si la place ne faisait défaut ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Cela est de la Dresdner Bank elle-même. Mais attendez, ce n'est pas tout.

Et M. Caillaux, le ton ironique, continue ses lectures. Il brandit une lettre de M. Bayer lui-même à ses associés pour leur annoncer qu'il prépare l'assemblée générale.

Paimerais voir le reste de la besogne faite par Vlasto. (C'est un financier grec bien connu.) C'est bien le moins, puisque c'est moi qui fournis les actions.

M. Caillaux accable M. Prestat

Et, après avoir relu le jugement du tribunal de la Seine qui a reconnu qu'en fait, il n'est que le récit de ce qu'un écrit des rédacteurs ou l'administrateur.

Bien entendu on rappelle M. Caillaux à la barre. Celui-ci n'a pas de peine à démontrer la véracité de ses dires. Les journaux, tous les journaux d'affaires, sont ainsi exposés à voir leurs petites combinaisons dévoilées un jour.

Pour le moment, il s'agit du Figaro.

La réplique de M. Caillaux

M. Caillaux lit toute la correspondance échangée entre la Dresdner Bank et son agent M. Bayer.

Nous avez dit, monsieur le président du conseil d'administration du Figaro, que la Dresdner Bank avait télégraphié au Matin, le 16 mai 1901 : « Nous apprenons que votre numéro du 15 courant publie l'article de la Dresdner Bank ayant télégraphié au Matin, Figaro, nous déclarons catégoriquement que cette nouvelle est fautive ».

Voici la réponse du Matin : elle consiste dans la publication de deux lettres, « prises entre vingt autres qu'on pourrait publier au Matin, si la place ne faisait défaut ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Cela est de la Dresdner Bank elle-même. Mais attendez, ce n'est pas tout.

Et M. Caillaux, le ton ironique, continue ses lectures. Il brandit une lettre de M. Bayer lui-même à ses associés pour leur annoncer qu'il prépare l'assemblée générale.

Paimerais voir le reste de la besogne faite par Vlasto. (C'est un financier grec bien connu.) C'est bien le moins, puisque c'est moi qui fournis les actions.

M. Caillaux accable M. Prestat

Et, après avoir relu le jugement du tribunal de la Seine qui a reconnu qu'en fait, il n'est que le récit de ce qu'un écrit des rédacteurs ou l'administrateur.

Bien entendu on rappelle M. Caillaux à la barre. Celui-ci n'a pas de peine à démontrer la véracité de ses dires. Les journaux, tous les journaux d'affaires, sont ainsi exposés à voir leurs petites combinaisons dévoilées un jour.

Pour le moment, il s'agit du Figaro.

La réplique de M. Caillaux

M. Caillaux lit toute la correspondance échangée entre la Dresdner Bank et son agent M. Bayer.

Nous avez dit, monsieur le président du conseil d'administration du Figaro, que la Dresdner Bank avait télégraphié au Matin, le 16 mai 1901 : « Nous apprenons que votre numéro du 15 courant publie l'article de la Dresdner Bank ayant télégraphié au Matin, Figaro, nous déclarons catégoriquement que cette nouvelle est fautive ».

Voici la réponse du Matin : elle consiste dans la publication de deux lettres, « prises entre vingt autres qu'on pourrait publier au Matin, si la place ne faisait défaut ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Cela est de la Dresdner Bank elle-même. Mais attendez, ce n'est pas tout.

Et M. Caillaux, le ton ironique, continue ses lectures. Il brandit une lettre de M. Bayer lui-même à ses associés pour leur annoncer qu'il prépare l'assemblée générale.

Paimerais voir le reste de la besogne faite par Vlasto. (C'est un financier grec bien connu.) C'est bien le moins, puisque c'est moi qui fournis les actions.

M. Caillaux accable M. Prestat

Et, après avoir relu le jugement du tribunal de la Seine qui a reconnu qu'en fait, il n'est que le récit de ce qu'un écrit des rédacteurs ou l'administrateur.

Bien entendu on rappelle M. Caillaux à la barre. Celui-ci n'a pas de peine à démontrer la véracité de ses dires. Les journaux, tous les journaux d'affaires, sont ainsi exposés à voir leurs petites combinaisons dévoilées un jour.

Pour le moment, il s'agit du Figaro.

La réplique de M. Caillaux

M. Caillaux lit toute la correspondance échangée entre la Dresdner Bank et son agent M. Bayer.

Nous avez dit, monsieur le président du conseil d'administration du Figaro, que la Dresdner Bank avait télégraphié au Matin, le 16 mai 1901 : « Nous apprenons que votre numéro du 15 courant publie l'article de la Dresdner Bank ayant télégraphié au Matin, Figaro, nous déclarons catégoriquement que cette nouvelle est fautive ».

Voici la réponse du Matin : elle consiste dans la publication de deux lettres, « prises entre vingt autres qu'on pourrait publier au Matin, si la place ne faisait défaut ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de vous informer que j'ai acheté, hier, pour le compte de M. le consul Gauthmann, 8 actions du Figaro, 9 actions du Figaro, 88 actions du Figaro, valeurs que j'ai portées au crédit de M. le consul Gauthmann ».

Cela est de la Dresdner Bank elle-même. Mais attendez, ce n'est pas tout.

Et M. Caillaux, le ton ironique, continue ses lectures. Il brandit une lettre de M. Bayer lui-même à ses associés pour leur annoncer qu'il prépare l'assemblée générale.

Paimerais voir le reste de la besogne faite par Vlasto. (C'est un financier grec bien connu.) C'est bien le moins, puisque c'est moi qui fournis les actions.

M. Caillaux accable M. Prestat

Et, après avoir relu le jugement du tribunal de la Seine qui a reconnu qu'en fait, il n'est que le récit de ce qu'un écrit des rédacteurs ou l'administrateur.

Bien entendu on rappelle M. Caillaux à la barre. Celui-ci n'a pas de peine à démontrer la véracité de ses dires. Les journaux, tous les journaux d'affaires, sont ainsi exposés à voir leurs petites combinaisons dévoilées un jour.

Pour le moment, il s'agit du Figaro.

La réplique de M. Caillaux

M. Caillaux lit toute la correspondance échangée entre la Dresdner Bank et son agent M. Bayer.

Nous avez dit, monsieur le président du conseil d'administration du Figaro, que la Dresdner Bank avait télégraphié au Matin, le 16 mai 1901 : « Nous apprenons que votre numéro du 15 courant publie l'article de la Dresdner Bank ayant télégraphié au Matin, Figaro, nous déclarons catégoriquement que cette nouvelle est fautive ».

Voici la réponse du Matin : elle consiste dans la publication de deux lettres, « prises entre vingt autres qu'on pourrait publier au Matin, si la place ne faisait défaut ».

Autre lettre (mars 1901) : « J'ai bien reçu, votre honneur du 4, et j'ai l'honneur de